

COMMUNIQUÉ

BOURSE DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE : BMP – INNOVATION

NOUVEAUTÉ : le Fonds élargit ses critères d'admissibilité

Québec, le 4 juin 2012 – Le directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, monsieur Normand Labrie, a le plaisir d'annoncer d'importants changements au programme *Bourse de recherche en milieu de pratique : BMP-Innovation*.

Lors de la séance du conseil d'administration du Fonds, en avril dernier, les membres du conseil ont adopté l'élargissement des critères d'admissibilité des organismes partenaires dans ce programme afin de mieux répondre aux spécificités liées aux secteurs couverts par le Fonds. Dorénavant, ce programme s'ouvre à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, notamment les organismes publics et parapublics. Les ministères ne sont cependant pas inclus dans les organismes partenaires à ce programme.

Le programme *Bourse de recherche en milieu de pratique : BMP-Innovation* a pour objectifs de favoriser l'accroissement des compétences en innovation des organisations des secteurs public, parapublic et privé dans différentes régions du Québec, et d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés aux études supérieures par des partenariats universités-organisations :

- par l'acquisition d'expériences et de compétences personnelles et professionnelles;
- par le développement d'initiatives innovatrices en formation et en recherche;
- par la création et le renforcement de réseaux de collaboration, de transfert de compétences et de partage de connaissances, entre la recherche universitaire et les milieux de pratique;
- en encourageant les organisations à investir en formation et en recherche.

Les bourses de maîtrise et de doctorat en milieu de pratique s'adressent aux personnes qui désirent entreprendre ou poursuivre un programme de 2^e ou de 3^e cycle universitaire dans des disciplines relevant des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

Avant de soumettre une demande dans le programme *Bourse de recherche en milieu de pratique : BMP-Innovation*, le candidat doit communiquer avec la responsable du programme au Fonds afin de vérifier que le milieu d'accueil répond adéquatement aux objectifs du programme, notamment. La demande de bourse doit être complétée à l'aide du formulaire électronique approprié disponible dans le site Web du Fonds. Les règles du programme et le formulaire sont accessibles sous la rubrique LES BOURSES dans le site Web du Fonds : www.frqsc.gouv.qc.ca.

Pour tout renseignement, communiquez avec Geneviève Godbout, responsable du programme *Bourse de recherche en milieu de pratique : BMP-Innovation*, au 418 643-7582, poste 3135 ou à genevieve.godbout@frq.gouv.qc.ca.